



MAIRIE DE NANTERRE

Direction des affaires juridiques,
des assemblées,
et de la commande publique

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après transmission en Préfecture des Hauts-de-Seine

Le : 20 OCT. 2023

et publication ou notification le : 20 OCT. 2023

AR2023-130

Délégation de signature accordée à :

Madame Sofia KEBAILI

Directrice des finances

LE MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-19 et R 2122-8,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que Madame Sofia KEBAILI exerce les fonctions de Directrice des finances de la ville de Nanterre,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et des services municipaux, il y a lieu de lui donner délégation de signature dans une série de domaines,

ARRETE

Article 1 : Monsieur le Maire de Nanterre, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Sofia KEBAILI, Directrice des finances pour :

- la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiement
- la signature des bons de commande d'un montant inférieur à 5 000 euros TTC dans les domaines placés sous sa responsabilité, à savoir les services relevant de la direction des finances
- les bordereaux de mandats de paiement, titres de recettes et annulations de ceux-ci pour l'exécution du budget principal de la ville et de son budget annexe (restaurant du personnel), ainsi que l'ensemble des pièces comptables

Article 2 : En cas d'absence et d'empêchement de Madame Sofia KEBAILI, la même délégation est accordée au directeur général adjoint des services d'astreinte ou au directeur général des services techniques d'astreinte.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine et à l'intéressée.

Nanterre, le 20 octobre 2023

Le Maire de Nanterre



Raphaël ADAM